



منظمة التعاون الإسلامي

DISCOURS

**DE L'AMBASSADEUR HAMEED A. OPELOYERU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ORGANISATION DE LA
COOPÉRATION ISLAMIQUE,**

A LA

**SIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LE RÔLE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES
ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

**"LE STATUT DES FEMMES DANS LES ÉTATS MEMBRES À LA
LUMIÈRE DES DÉFIS ACTUELS"**

ISTANBUL - RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

01 - 03 NOVEMBRE 2016

(01 - 03 SAFAR 1438H)

Bismillah arrahman arrahim

Votre Excellence, Monsieur le Président Recep Tayyep Erdogan,

Votre Excellence, Madame Emine Erdogan, Première Dame de la République de Turquie,

Votre Excellence Dr. Fatma Sayan Kaya, Ministre de la Famille et de la Politique Sociale de la République de Turquie,

Votre Excellence Prof. Hijran Huseynova, Présidente du Comité d'Etat pour les Affaires de la Famille, des Femmes et de l'Enfance,

Honorable Ministre des Affaires de la Femme de la République de Turquie,

Honorables Ministres et Chefs de Délégation,

Distingués Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Assalamou aleikom wa rahmatoullah wa barakatouh,

J'ai le grand plaisir de m'adresser, au nom de la Direction du Secrétariat général de l'OCI, à cette cérémonie d'ouverture de la sixième session de la Conférence ministérielle sur le rôle des femmes dans le développement des États membres de l'OCI. Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer notre très haute considération au Président, au Gouvernement et au Peuple de la République de Turquie, pour avoir accueilli cette importante Conférence et pour les excellentes dispositions mises en place pour garantir le succès de cet événement historique.

Je souhaite également la bienvenue à tous les membres des délégations participantes, Ministres, Chefs de délégation et représentants des différentes institutions de l'OCI et d'autres organisations internationales, ainsi que les experts qui sont ici aujourd'hui pour exprimer leur engagement à promouvoir le progrès et l'autonomisation des femmes dans le monde musulman et au-delà et à contribuer à promouvoir la pleine participation des femmes au processus de développement et à assurer un lendemain meilleur pour tous. Permettez-moi également de rendre hommage et de saluer les contributions exceptionnelles de la République

d'Azerbaïdjan, présidente de la cinquième session de cette conférence, qui ont ouvert la voie aux progrès considérables enregistrés dans l'agenda de l'OCI pour l'autonomisation des femmes et l'intégration de la dimension genre dans l'espace interne de l'OCI.

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Il s'agit de la première session qui se tient depuis l'adoption de l'OIC-2025 par la 13ème session de la Conférence islamique au Sommet, qui a été abritée par la République de Turquie, à Istanbul les 14 et 15 avril 2016 et a entériné les résultats de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts chargé d'examiner le Plan d'action de l'OCI pour l'avancement de la femme. Depuis lors, nos États membres ont manifesté un plus grand intérêt à veiller à la mise en œuvre de ce document politique, compte tenu de la valeur ajoutée socio-économique que représentent les femmes pour les stratégies de réduction de la pauvreté et de protection sociale.

Tout au long de l'histoire, les femmes ont joué un rôle efficace dans la vie sociale, politique, culturelle et économique de l'humanité. Elles ont contribué à l'édification des civilisations et à la formation des générations. Pourtant, les femmes et les jeunes filles continuent jusqu'à aujourd'hui d'être confrontées à l'exclusion, à la marginalisation et aux difficultés socio-économiques, ce qui a freiné considérablement nos aspirations et nos progrès en matière de développement.

Cette situation lamentable se trouve exacerbée par les traumatismes psychologiques auxquelles les femmes sont confrontées en raison des conflits armés, de la fragilité et de l'instabilité dont souffre le monde musulman. Comme vous le savez, cela requiert des politiques, des stratégies et des programmes visant à mobiliser les énergies de toutes les franges sociales parmi nos populations et à renforcer l'arsenal des lois et législations destinées à accroître la participation des femmes au développement des États membres et des communautés musulmanes. Cette approche est d'autant plus opportune qu'elle devrait nous permettre de surmonter les défis énormes auxquels font face les femmes en tant que groupe social vulnérable.

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

En dressant le bilan historique des efforts déployés par l'OCI pour faire avancer le rôle des femmes on ne peut omettre de rappeler que cette longue quête a commencé lorsque la 32ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères avait adopté une résolution appelant à la convocation d'une conférence ministérielle pour se pencher sur le rôle des femmes dans le développement des États membres de l'OCI. Il convient également de mentionner les résultats de la première session de la conférence ministérielle sur ce thème tenue en Turquie les 20 et 21 novembre 2006 en ce qui concerne l'élaboration du Plan d'action de l'OCI pour l'avancement de la femme. Ce plan a été par la suite avalisé par la deuxième session de la Conférence ministérielle tenue au Caire les 24 et 25 novembre 2008. L'OCI a conçu et élaboré ce plan en tenant compte du fait que les femmes et les hommes se complètent mutuellement dans la construction des sociétés et des civilisations comme le professent les versets du Coran et les traditions du Prophète. Ce plan constitue une approche pragmatique reflétant l'engagement des États membres à relever les nombreux défis auxquels sont confrontées les femmes.

C'est pour cela que l'ordre du jour de cette session est considéré comme particulièrement crucial pour la réalisation des différents objectifs fixés par nos dirigeants pour le renforcement du statut des femmes et de leur rôle dans le développement socio-économique des États membres de l'OCI. Permettez-moi de saluer ici le travail accompli par la réunion des hauts fonctionnaires qui a fait plusieurs recommandations à cette session ministérielle. La qualité du débat et des divers exposés présentés à cette occasion sont autant d'indicateurs qui nous laissent espérer que les résultats de cette réunion permettront d'imprimer l'élan adéquat et désiré à nos efforts conjoints pour l'autonomisation des femmes.

À cette fin, on ne saurait trop insister sur la nécessité de diligenter l'entrée en vigueur à brève échéance du Statut de l'Organisation pour l'avancement de la femme dans les États membres de l'OCI. Cette nouvelle institution spécialisée va assurément nous fournir le cadre exécutif nécessaire pour mettre en oeuvre les différentes résolutions prises par l'OCI. Tout aussi importante est la révision du Plan d'action amendé de l'OCI pour l'avancement de la femme (OPAAW) dont votre conférence se trouve saisie en vue de l'adoption de ce document. Je suis convaincu que, de leur côté, le Secrétariat général et ses institutions compétentes procéderont très rapidement à la mise en oeuvre des diverses dispositions du Plan d'action.

Une autre étape importante dans notre marche en avant visant à garantir une meilleure qualité de vie pour les femmes et à favoriser leur intégration et leur participation dans toutes les sphères et à tous les échelons, est la proposition faite par la République de Turquie de créer un cadre consultatif pour aider cette Conférence à réaliser ses divers objectifs d'approfondissement de la recherche et à

donner plus de visibilité au rôle des femmes dans le monde musulman. Je tiens également à saluer le travail remarquable accompli par les hauts fonctionnaires et la qualité des conclusions auxquelles ils ont abouti concernant cette importante initiative de la Turquie, et qui sont présentement soumises à votre aimable appréciation.

**Monsieur le Président,
Madame la Première Dame de la République de Turquie,
Excellences,
Distingués Délégués,**

Je suis heureux de constater que cette réunion a accueilli favorablement la décision du 13ème Sommet islamique qui s'est tenu ici même à Istanbul les 14-15 avril 2016, ainsi que la résolution de la 43ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères conférant au Secrétaire général de l'OCI la prérogative nécessaire pour nommer des Ambassadeurs de bonne volonté de l'OCI dans le domaine de l'autonomisation des femmes.

En conclusion, permettez-moi de souhaiter à cette 6ème Conférence ministérielle d'aboutir à un succès retentissant.

Wassalamou aleikom wa rahmatullah wa barakatouh.
